

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
du 14 mai 2024
(visioconférence)

Le Conseil académique de l'université des Antilles, dans sa séance du 14 mai 2024, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Éducation,
Vu les statuts de l'université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Création de D.U

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote :

il s'agit de la validation de la création du DU « urbanisme et architecture en contexte tropical multi-aléas »

Résultat du vote	Membres en exercice	60
	Nombre de membres présents ou représentés	36
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	36

Avis : FAVORABLE

La création du Diplôme Universitaire (DU) urbanisme et architecture en contexte multi-aléas est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 15 mai 2024

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

« Urbanisme et architecture en contexte tropical multi-aléas »

Version : 29 avril 2024

ARGUMENTAIRE

Objectif de la formation

Cette formation de niveau Bac + 3 a pour objectif de former des étudiants et des professionnels, désireux d'acquérir des compétences théoriques, techniques et pratiques, dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture tropicale, et plus globalement de l'aménagement de l'espace, dans un contexte de vulnérabilité plurimorphe et multiscalaire.

Un focus sera réalisé sur la connaissance de l'environnement caribéen, tant au niveau de ses modalités de fonctionnement, qu'au niveau des interactions homme-milieu. Les outils législatifs et techniques utiles aux professionnels seront passés en revue.

Cette formation s'inscrit dans un cadre pluridisciplinaire, puisqu'il s'agit de croiser les sciences juridiques, économiques, sociales, environnementales, avec l'ensemble des techniques urbanistiques et architecturales utiles à l'aménagement durable de milieux micros insulaires ultra sensibles.

L'objectif final est de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des techniques susceptibles de faciliter sa compréhension des mécanismes complexes, de lui offrir la possibilité d'imaginer des méthodes et des techniques d'aménagement adaptées au contexte tropical multi-aléas, et au final de faciliter son employabilité.

Compétences visées

Au terme de cette formation, les candidats devront être en mesure de s'intégrer dans une équipe ou d'en encadrer une, voire de diriger une petite entreprise.

Le caractère pluridisciplinaire et transdisciplinaire de cette formation a pour objectif de ne pas cibler un seul et unique secteur d'activités, dont les débouchés potentiels pourraient se tarir, mais bien d'offrir au candidat un champ d'investigation (professionnelle) le plus large possible.

Profil souhaité

Cette formation est accessible à toutes les personnes titulaires à minima d'un Bac + 2 (BTS, DUT), ou plus confortablement d'un Bac + 3 (BUT, Licence Pro., Licence) – prioritairement dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'environnement, de la logistique – et plus largement à toutes les personnes titulaires d'un Bac + 1, justifiant d'une expérience professionnelle de 10 ans dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme et des métiers s'y rapportant.

Durée de la formation

- 10 mois (semestre 5 = 5 mois + semestre 6 = 5 mois de stage).

Modalités de déroulement de la formation

Les enseignements seront dispensés sous la forme de séminaires (Cours Magistraux), d'études de cas (Travaux Dirigés), de visites de sites, d'échanges avec des professionnels et d'exercices pratiques (Travaux Pratiques).

La formation se déroulera en présentiel.

Nombre d'étudiants attendus

Entre 15 et 20 étudiants.

Professionnalisation

- Stage obligatoire de 20 semaines (assorti d'un rapport - d'une trentaine de pages minimum - qui sera présenté devant un jury).
Dans le cadre de son stage, l'étudiant sera suivi par un tuteur professionnel et un tuteur universitaire qui l'aideront à répondre à la problématique qu'il aura choisi. Le mémoire sera présenté dans le cadre d'une soutenance de 60 mn environ.
Il s'agira d'un travail de terrain qui consistera à étudier un problème concret. Le stagiaire devra mettre en œuvre, parmi les outils présentés au cours de la formation, ceux qui lui auront permis de diagnostiquer et d'analyser le problème. Il devra présenter le problème, le traiter, et en expliquer l'approche adoptée.

Structures d'accueil lors des stages

- Services urbanisme et aménagement des collectivités territoriales (CTM, communautés d'agglomérations, mairies...)
- ADUAM
- CAUE
- SOAM
- Agence des 50 pas géométriques
- DEAL
- Bailleurs sociaux (OZANAM, SIMAR, SMHLM)
- Parc Naturel Régional

- Cabinets d'architectes

Débouchés

- Assistant(e) technique dans les services d'urbanisme, d'aménagement et d'architecture
- Chargé (e) de mission développement durable
- Chargé (e) de prévention des risques environnementaux
- Agent (e) de la police de l'environnement
- Agent de développement local
- Agent de valorisation du patrimoine

- Création d'entreprises
- Intégration d'une école d'architecture

Maquette pédagogique

Semestre 5		Vol. hor.	CM	TD	TP	ECTS	Enseignant(e)
Enseignements d'ossature	Droit de l'urbanisme et de l'architecture : Adaptation au contexte tropical multi-aléas	30	12	10	8	3	
	Enjeux environnementaux et climatiques : vers une architecture bioclimatique	30	12	8	10	3	
	Sociologie antillaise et gestion multirisques	30	18	12	-	3	
	Les phénomènes naturels : leurs effets directs et effets induits ; enjeux, aléas, risques et vulnérabilité.	30	18	12	-	3	
	Penser l'aménagement, l'urbanisme et l'architecture pour une résilience sociale	30	18	12	-	3	
Enseignements complémentaires	Diagnostic territorial en contexte multi-aléas	24	10	4	10	2	
	Gestion de projets sous contraintes	24	10	4	10	2	
	Prévention et gestion post-crise	24	10	4	10	2	
	(Eco-) Conception en milieu tropical et développement durable.	24	10	4	10	1	
	Prévoir les catastrophes et améliorer les réponses	24	10	4	10	1	
Outils	Télédétection, SIG et Géomatique	24	8	6	10	2	
	CAO et DAO	20	6	6	8	2	
	Documentation nécessaire et interprétation des données	20	6	6	8	1	
	Les outils de simulation : soufflerie, tables vibrantes etc...au regard des conditions tropicales insulaires.	20	6	6	8	2	
TOTAL		354	154	98	102	30	
Semestre 6	Rédaction d'un mémoire professionnel						
	Stage en entreprises (4 mois / 30 h par semaine)	480				14	
	Suivi des mémoires	20				8	
	Soutenance devant un jury	2				8	
TOTAL		502				30	
TOTAL GÉNÉRAL		856				60	